



Location et Emplacement

Conditions générales de vente

RESERVATION

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne sur le site web du camping, par téléphone ou par courrier. Toute réservation doit être accompagnée d'un versement incluant

- **des arrhes** : déterminés en fonction du type de tarif choisi par le client compris entre 25% et 100% du montant total du séjour selon la formule choisie

- plus des éventuels frais d'assurance annulation interruption et/ou de l'option SERENITE

La réservation ne devient effective qu'après l'envoi au client de la confirmation de réservation par le camping de LA PELONIE, par email et seulement après l'encaissement des arrhes et des éventuels frais de souscription à l'assurance.

Le fait de réserver votre séjour implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de réservation comme du règlement intérieur.

Votre réservation est NOMINATIVE.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance le nombre de personnes ne doit pas excéder celui précisé dans le type d'hébergement ou d'emplacement loué. Toutes modifications du nombre ou de l'identité des personnes initialement prévus dans le contrat devra être signalée avant votre arrivée. La direction se réserve le droit de refuser l'accueil des personnes non renseignées.

PRESTATIONS ET PRIX

Emplacement camping :

Le camping de la Pélonie met à la disposition du client un EMPLACEMENT nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour sa tente, sa caravane ou son camping-car.

Le prix de l'emplacement est forfaitaire par nuit d'occupation.

Le forfait de base comprend une installation, avec 1 ou 2 personnes et un véhicule. Les personnes supplémentaires (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'EMPLACEMENT (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier additionnel

Le forfait de base donne accès librement aux infrastructures sanitaires, d'accueil, aux piscines (aux dates et heures d'ouverture), aux aires de jeux et aux activités proposées gratuites ou payantes. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'emplacement de camping. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement à toute personne au-delà de la capacité prévue. LES EMPLACEMENTS sont disponibles à partir de 14h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ.

Séjour en hébergement locatif :

Les durées minimales de location et les tarifs varient selon les saisons ; ils sont consultables sur le SITE WEB en renseignant ses dates de séjour souhaitées.

Le prix de la location d'un hébergement comprend la location de l'hébergement, en fonction du nombre de personnes (selon capacité), un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, aux piscines (aux dates et heures d'ouverture), aux aires de jeux, aux autres équipements et aux activités proposées (gratuites ou payantes). Les options (animaux, un second véhicule, le forfait ménage) font l'objet d'un coût additionnel. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement à toute personne au-delà de la capacité prévue. Le LOCATIF, entièrement équipé, devra être remis en état de propreté lors du départ. Les LOCATIFS sont non-fumeur. **Les LOCATIFS** sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h le jour du départ.

EVOLUTION DES TARIFS

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison, le camping ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une différence de prix entre 2 séjours, réservés à la même période. Les prix sont en euros, TVA comprise. Toute modification du taux de TVA pourra être répercutée sur le prix du séjour.

3 FORMULES TARIFAIRES

FORMULE SANS FLEXIBILITE : tarif économique avec une réduction de -6% par rapport au tarif de base.

Cette formule est non annulable et non modifiable.

Le paiement des arrhes lors de la réservation s'élève à 100% du coût du séjour.

FORMULE CLASSIQUE : Le paiement des arrhes lors de la réservation s'élève à 25% du coût du séjour.

Barème d'annulation de la formule CLASSIQUE
- jusqu'à J-45 avant l'arrivée 100% des sommes engagées seront remboursées.

- entre 30 et 45 jours avant le début du séjour 50% des sommes engagées seront remboursées.

Modification du séjour

- Jusqu'à 45 jours avant l'arrivée votre séjour peut être modifié gratuitement « s'il a lieu dans l'année en cours. »

- A partir de 44 jours avant l'arrivée, le séjour n'est plus modifiable.

FORMULE SERENITE : Le paiement des arrhes lors de la réservation s'élève 25% du coût du séjour.

La cotisation SERENITE est de 6€ par nuit en LOCATIF, cotisation non remboursable en cas d'annulation

La cotisation SERENITE est de 2€ par nuit en EMPLACEMENT CAMPING, cotisation non remboursable en cas d'annulation.

Barème d'annulation de la formule SERENITE

- aucun frais jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée

- frais de 80€ à partir de 29 jours et jusqu'à 14 jours avant la date d'arrivée.

- a partir de 13 jours avant l'arrivée aucun remboursement ne pourra être effectué

Modification du séjour

- Jusqu'à 14 jours avant l'arrivée votre séjour peut être modifié gratuitement « s'il a lieu dans l'année en cours. »

- A partir de 13 jours avant l'arrivée, le séjour n'est plus modifiable.

TAXE DE SEJOUR : La taxe de séjour est collectée pour le compte des collectivités et doit être acquittée, son taux peut être modifié en cours d'année.

PROMOTIONS : Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions notamment de disponibilité. Elles ne sont pas cumulables entre elles et ne sont pas rétroactives. Aucun remboursement ne pourra être envisagé.

LE SOLDE DU SEJOUR

LOCATIF : le solde est à régler au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée prévue.

En l'absence de règlement du solde dans le délai, la location sera considérée comme annulée d'office et les arrhes précédemment versés resteront acquis par le camping.

Si la réservation se fait moins de 30 jours avant la date du début du séjour, l'intégralité du montant de la location devra être réglée à la réservation.

EMPLACEMENT : le solde est à régler à votre arrivée au camping et dans son intégralité suivant les dates de réservation mentionnées sur le contrat.

Si vous désirez prolonger votre séjour, les jours supplémentaires seront réglés au terme du jour initialement prévu.

MODIFICATION DE SEJOUR

Modification du fait du CLIENT : Les possibilités de modification du séjour varient en fonction du tarif choisi par le client.

FORMULE SANS FLEXIBILITE : Pas de modification possible

FORMULE CLASSIQUE : Modification possible et gratuite jusqu'à J-45 « s'il a lieu dans l'année en cours ». A partir de J-44 avant l'arrivée, le séjour n'est plus modifiable. Toute modification tarifaire entre l'ancien et le nouveau séjour sera à la charge du client, il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.

FORMULE SERENITE : Modification possible et gratuite jusqu'à J-14 « s'il a lieu dans l'année en cours ». A partir de J-13 avant l'arrivée, le séjour n'est plus modifiable. Toute modification tarifaire entre l'ancien et le nouveau séjour sera à la charge du client, il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.

Modification du fait du CAMPING DE LA PELONIE : Dans le cas où LA PELONIE serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au SEJOUR, il mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires ; le CLIENT pourra soit accepter la modification soit résilier le Contrat et obtenir le remboursement des sommes versées., dans les conditions visées à l'article L 214-1 du Code de la consommation.

ANNULATION DE SÉJOUR

Annulation (totale ou partielle) du fait du client : Les possibilités d'annulation du SEJOUR varient en fonction du tarif choisi par le client.

FORMULE SANS FLEXIBILITE : Aucune annulation de séjour n'est possible avec ce tarif.

FORMULE CLASSIQUE : jusqu'à j-45 jours avant l'arrivée du client votre séjour peut être annulé sans frais et les sommes engagées seront à 100% remboursées

Entre 30 et 45 jours avant le début du séjour, 50% des sommes engagées seront remboursées par le camping de la Pélonie

FORMULE SERENITE : jusqu'à 30 jours avant l'arrivée votre séjour peut être annulé, les sommes engagées seront remboursées intégralement « déduction faite de la cotisation SERENITE »

A partir de 29 jours et jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, le séjour peut être annulé moyennant des frais fixes d'annulation de 80€, seules les sommes engagées au moment de la demande d'annulation seront remboursées « déduction faite des frais fixe d'annulation et de la cotisation SERENITE »

A partir de 13 jours avant l'arrivée, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Annulation du fait du camping de la Pélonie, les sommes versées seront remboursées (hors cas de force majeure)

L'ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION de campez couvert

est facultative mais nous vous recommandons fortement d'y souscrire lors de votre réservation. Son montant s'élève à 4% du montant total du séjour. L'assurance en plus de la maladie COVID-19 couvre également les annulations de SEJOURS en cas de maladie (hospitalisation), accident grave ou décès, sinistres entraînant des dommages importants à votre domicile, licenciement ou modification de vos congés du fait de l'employeur, par suite de convocation à un examen ou devant un tribunal. L'intégralité des clauses du contrat d'assurance annulation est consultable sur demande ou en ligne sur <http://www.campez-couvert.com>. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, vous devez aviser la compagnie d'assurance sous 5 jours.

LES DEMANDES PARTICULIERES Le camping ne peut pas garantir les demandes particulières faites lors d'une réservation (numéro d'emplacement ou autre ...) Lors de votre réservation, un numéro d'emplacement vous est attribué, cependant ce numéro n'est pas contractuel, il ne vous sera pas communiqué avant votre arrivée

ARRIVEE ET DEPART

LOCATIF : durant les mois de juillet et août les locations se font par semaine entière et du samedi au samedi. La location est DISPONIBLE le jour de l'arrivée à partir de 15h00 et doit être libérée le jour du départ avant 10h00.

La location en basse saison est possible avec un minimum de 2 nuits, avec une arrivée possible tous les jours de la semaine

EMPLACEMENT : Les arrivées en emplacement camping sont possibles tous les jours de la semaine.

L'emplacement est disponible le jour de votre arrivée à partir de 14h00 et doit être libéré le jour de votre départ avant 12h00. Toute libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

DROIT DE RETRACTATION

Selon le code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une période déterminée.

UN DEPOT DE GARANTIE vous sera demandé le jour de votre arrivée

Locatif : 250 € garantissant la perte, la casse, la dégradation du matériel, 80€ pour le ménage, 20€ pour le badge barrière. **Le nettoyage final du locatif est à la charge du client.** Un forfait ménage de 80€ pourra vous être facturé si le ménage n'a pas été correctement effectué.

Pour tout départ nocturne, hors des heures d'ouverture de la réception le forfait ménage **est obligatoire.**

Emplacement : 20€ pour le badge barrière. Et 10€ si prêt d'une rallonge ou d'adaptateur européen. Le retour du matériel doit se faire durant les heures d'ouverture de la réception Réception ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 20h00.

PENETRER, S'INSTALLER ET SEJOURNER

Pour être admis à entrer sur le camping, il faut y avoir été autorisé par le responsable du camping. Pour cela vous devez vous munir d'une pièce d'identité et vous inscrire au bureau d'accueil.

LES VISITEURS doivent impérativement se présenter à la réception. L'accès aux piscines leur est interdit. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur et de sa famille.

POINTS D'EAU et D'ELECTRICITE. Nous ne pouvons pas vous garantir qu'ils seront sur votre emplacement ou bien plus loin. Prévoir une rallonge de 25m. Bornes électriques aux normes européennes de 10A : Vous devez vous munir d'un adaptateur européen.

BRACELET est obligatoire et de façon permanente. Il donne aussi accès aux piscines et contribue à renforcer la sécurité de vos enfants.

LES MINEURS non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le site du camping de la Pélonie.

LES ANIMAUX sont les bienvenus, ils sont admis dans certains locatifs ou emplacement moyennant le paiement d'une somme forfaitaire par jour et non inclus dans le prix de la location ou de l'emplacement. Ils doivent être déclarés à votre arrivée. Carnet de vaccination obligatoire. Les animaux doivent être obligatoirement tenus en laisse même sur l'emplacement de camping ou de la location. Ils ne doivent en aucun cas rester seul au camping : ils sont interdits dans certains mobil homes : SARLAT, LASCAUX, ACACIA, CHENE, DORDOGNE.

Chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits

HORAIRE DE RECEPTION : Réception ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 20h00.

VEHICULES : La vitesse des VEHICULES à l'intérieur du camping est limitée à 10 km/h Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur et sera redevable du forfait second véhicule.

La circulation est interdite entre 23h00 et 7h00.

BRUIT : Il est obligatoire de RESPECTER le droit au repos de son voisin à partir de 23h00.

Nous nous réservons le droit de nous séparer de tout individu ou groupe d'individus ne respectant pas ce principe.

PISCINES : L'accès au PARC AQUATIQUE est réservé strictement à la clientèle du camping. Les visiteurs ne sont pas admis à la piscine. Les piscines n'étant pas surveillées, les enfants de moins de 12 ans doivent être systématiquement accompagnés d'un adulte responsable.

PERTE, VOL : Le camping décline toute responsabilité en cas de dégâts dus aux chutes de branches, tempêtes ou vol. Il appartient au locataire de souscrire une assurance en matière de responsabilité civile, dommage. Le camping ne serait être responsable des suites d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquences de réduire voire d'annuler votre séjour.

DEGRADATION, PROPLETE : Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping. Notre camping adhère au tri des ordures. Aussi, les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet à l'entrée du camping et triées.

Veuillez laisser LES SANITAIRES dans l'état de PROPLETE dans lequel vous les avez trouvés. Les enfants doivent se rendre au sanitaire toujours accompagnés d'un adulte. Les jeux y sont interdits.

DROIT A L'IMAGE : Vous autorisez gracieusement le camping à utiliser photographies et vidéos de vous et de tous les participants à ce jour, qui pourraient être prises durant la durée de vos vacances, pour les besoins publicitaires du camping (brochure, site internet, encart...) et ce sans limitation de durée.

REGLEMENT DES LITIGES – MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SARL DE LA BOURGIE « camping de la Pélonie », en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est BAYONNE MEDIATION. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie postale : BAYONNE MEDIATION, 32 rue du hameau, 64200 BIARRITZ.

Ou par téléphone : 0679598338

Site web : www.bayonne-mediation.com